

UN LIBRARY

NOV 29 1979



Distr.  
LIMITEE

A/C.3/34/L.60  
27 novembre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE

UN/SA COLLECTION



Trente-quatrième session  
TROISIEME COMMISSION  
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Intégration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies  
pour la défense sociale dans la Conférence des Nations Unies  
pour les annonces de contributions aux activités de  
développement

Costa Rica, Italie, Mexique, Nigéria et Philippines :  
projet de décision

L'Assemblée générale,

Rappelant la résolution 1086B (XXXIX) du Conseil économique et social qui a conduit à la constitution du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la défense sociale et prenant note de la résolution 1979/21 du Conseil économique et social par laquelle, entre autres, le Secrétaire général est prié de garantir des ressources financières permanentes,

Décide de prier le Secrétaire général d'inclure le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la défense sociale dans la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement.

-----